

## Les Bilodeau se fréquentent au pays de Laurier!



### Dans ce numéro :

Mot de la Présidente	3	La chasse à l'original	13
Renumérotation des branches	4	Geneviève mêlée à une histoire de	
Votre fédération et ses services	5	meurtre?	14
Les guérisseurs	6	Recette de grand-maman Bilodeau	15
À nos cousins du Québec...	8	La maison qui parle	16
En route pour le 350e...	9	Jamais sans ma volonté	17
L'année 2002-2003 en photos	10	Nos membres nous écrivent	18

# L'Association

## Objectifs de l'association

Fondée en août 2000, l'association a pour objectifs de :

- Favoriser les recherches historiques et généalogiques concernant le pionnier Jacques Billaudeau et ses descendants (lesquels portent aujourd'hui le patronyme Bilodeau) ainsi que tout ce qui concerne leur patrimoine historique commun avec les familles Billaudeau de l'Ouest de la France et Billaudeaux de la Louisiane
- Favoriser, d'une façon générale, des rencontres et des échanges entre les membres de ces différentes familles, et en particulier à l'occasion du 350e anniversaire de mariage de nos ancêtres Jacques Billaudeau et Geneviève Longchamp
- Constituer un dépôt d'archives et de souvenirs.
- Réaliser un dictionnaire généalogique
- Faire connaître ceux et celles qui ont porté le patronyme des Bilodeau

## Avantages

L'Association des Bilodeau offre à ses membres :

- Un lien par le bulletin *La Billaudière* publié une fois par année (environ 20 pages) et l'*Info-Billau* publié une à deux fois l'an (4 pages)
- Un service de généalogie pour les ascendances en ligne directe
- Une participation aux activités organisées par l'Association des Bilodeau
- La possibilité de se procurer différents articles aux couleurs des Bilodeau

## Cotisation

Au Canada

Membre régulier 15\$  
Membre bienfaiteur 25\$ et plus

À l'extérieur du Canada

Membre régulier 15\$ US  
Membre bienfaiteur 25\$ US et plus

## Conseil d'administration 2002-2003

### Présidente

Jocelyne Bilodeau St-Cyr  
Victoriaville  
(819) 758-8541  
jocelyne.stcy@sympatico.ca

### Directeurs

Claudette Bilodeau  
Rouyn-Noranda  
(819) 762-2114  
clody@lino.com

### Vice-présidents

Thérèse Gilbert  
St-Charles-Borromée  
(450) 759-6718  
bilodeau@ca.tc

Lucille Bilodeau  
St-Laurent  
(514) 747-1766  
lucille.bilodeau@sympatico.ca

Raymond Bilodeau  
Senneterre  
(819) 737-2927  
raybil@lino.com

Marc Bilodeau  
Sillery  
(418) 683-3916

### Trésorier

Daniel Bilodeau  
Trois-Pistoles  
(418) 851-4345  
bilpar@crvabsl.qc.ca

Olivier Bilodeau  
Gatineau  
(819) 568-5801  
hibou@uottawa.ca

### Secrétaire

Benoît Bilodeau  
Otterburn Park  
(450) 446-7716  
biloben@videotron.ca

Susan Bilodeau Fahey  
Willsboro, NY  
(518) 963-4480  
suewinnc@willex.com

### Archiviste-généalogiste

Jean-Claude Bilodeau  
St-André-Avellin  
(819) 983-4788  
bilojc@videotron.ca

7 postes vacants

### Le blason

D'azur fascé ondé d'argent, au billot d'or sur le tout

Supports : Mélusine à dextre regardant vers le nouveau continent. À senestre, Mélusine allaitant son enfant, tournée vers le Poitou natal.

Cimier : Une oie sauvage prenant son envol sur un tortil d'azur et d'or

Terrasse : Des entrelacs de blé et de vigne

Devise : Audace et fidélité

### Site Internet

<http://www.genealogie.org/famille/bilodeau/>

## Mot de la présidente

À tous les descendants de

**Jacques Billaudeau et de Geneviève Longchamp,**

Membres nouveaux et anciens,

C'est une grande joie de vivre avec vous ce 4<sup>e</sup> rassemblement de l'Association des Bilodeau inc qui se déroule cette année à Victoriaville sous le thème « **Les Bilodeau se fréquentent au pays de Laurier** ». Cette rencontre annuelle nous permet de fraterniser et de mieux connaître les liens qui nous unissent, tout en honorant la mémoire de nos ancêtres Jacques Billaudeau et Geneviève Longchamp. C'est aussi un moment privilégié pour favoriser les recherches sur le patrimoine historique commun avec les familles Billaudeau de l'Ouest de la France et Billaudeaux de la Louisiane.

Bien que nous ayons annoncé que les dates de la rencontre annuelle seraient modifiées, nous avons jugé bon de maintenir, pour le moment, le congé de la Fête du travail pour nous rencontrer.

Quelques mots sur les travaux du conseil d'administration. Depuis septembre 2002, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises. Les divers comités se sont aussi rencontrés à quelques reprises.

Au cours de ces rencontres, les sujets tels que : la révision de nos règlements, la mise à jour de notre liste de membres, la banque de données du comité de généalogie, l'organisation de l'assemblée générale annuelle, la préparation d'un nouveau dépliant, la préparation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Jacques Billaudeau et de Geneviève Longchamp, en 2004, les activités de la Cabane à Sucre, le financement de notre association, la rédaction de l'Info-Billau et de la Billaudière, autant de thèmes qui ont été au cœur des préoccupations du C.A.

Les membres du Conseil d'administration et le Comité des Fêtes ont travaillé très fort pour préparer le programme de ce 4<sup>e</sup> rassemblement qui, nous l'espérons vous plaira. Lors de l'assemblée générale, les différents comités vous présenteront le résultat des travaux réalisés. De même vous serez consulté sur divers projets. Des postes sont à combler au sein du C.A., nous vous invitons à vous impliquer ou à nous suggérer des candidats ou des candidates.

Nous le savons, les Bilodeau aiment la fête! Nous vous convions donc à une fête pleine de plaisir et de festivités. Cette année, nos membres peuvent se joindre aux activités des **Fêtes Victoriennes de Victoriaville** qui se déroulent en même temps que notre rassemblement. Ainsi, l'occasion de découvrir la région de Victoriaville tout en s'amusant s'ajoute au plaisir de se revoir ou de se rencontrer pour une première fois. De plus, les organisateurs des fêtes Victoriennes nous invitent à participer au Bal du samedi soir sous le thème « Les noces ». **Une belle soirée en perspective!**

Les talents et les forces de chacun des membres du C.A. ont été mis à profit afin de poursuivre le développement de notre association. Je tiens à les remercier pour leur générosité et leur dévouement. Nous serons très attentifs à vos commentaires et à vos suggestions. N'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Souhaitant que vous vous amusiez, je vous remercie pour la confiance que vous nous manifestez et soyez assurés, chers membres, de notre entière collaboration à la promotion et au succès de **l'Association des Bilodeau inc.**

La présidente

Jocelyne Bilodeau St-Cyr, Branche II, Jean à Jean

# Re-numérotation des branches

par le comité de généalogie

## Grand changement dans la numérotation des branches!

Le comité de généalogie s'est penché cette année sur la numérotation des branches et quelques problèmes d'ordre généalogiques. Après avoir étudié le système de numérotation en vigueur depuis les premiers jours de l'Association, nous en sommes venus à faire quelques correctifs pour se conformer aux normes généalogiques actuelles.

Premièrement, nous voulions respecter la règle de primogéniture, c'est-à-dire classer les personnes selon l'ordre de leur naissance et non pas celui de leur mariage. Deuxièmement, nous voulions englober tous les descendants de Jacques et Geneviève, donc nous avons

donner un numéro de branche à tous les petits-enfants de Jacques et Geneviève qui ont eu des enfants et ce, indépendamment du fait qu'il y ait ou non des descendants jusqu'à nos jours, car il nous était impossible de prouver dans certains cas qu'il y avait des descendants jusqu'aujourd'hui pour une branche en particulier. Troisièmement, nous voulions implanter la coutume qui existe dans certaines régions du Québec pour identifier les personnes, par exemple : *Joseph à Louis à Arthur* et par le fait même, mieux connaître nos ancêtres.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de votre nouvelle branche dans le tableau ci-dessous et à l'utiliser de la façon suivante : si vous êtes de la branche 8, écrivez Joseph, branche IV, Jacques à Jean.

Nouvelle branche	Nom de la branche	Branches actuelles
I	Marie-Anne à Jean	
II	Jean à Jean	1a, 1b, 2, 3, 4
III	Gabriel à Jean	5, 6
IV	Jacques à Jean	7, 8, 9, 10a, 10b, 11
V	Élisabeth à Jean	
VI	Antoine à Antoine	
VII	François à Antoine	12
VIII	Jacques à Antoine	13, 14
IX	Élisabeth à Antoine	
X	Françoise à Antoine	
XI	Gabriel à Antoine	15, 16, 17
XII	Geneviève à Antoine	
XIII	Marie-Élisabeth à Simon	
XIV	Angélique à Simon	
XV	Marie-Françoise à Simon	
XVI	Marie-Hélène à Simon	
XVII	Marie-Agnès à Simon	

## Votre Fédération et ses services

Votre association de familles fait partie de la Fédération des familles-souches québécoises inc. (FFSQ), qui existe depuis 1983 et qui regroupe maintenant 169 associations de familles comme la vôtre. Ces associations regroupent elles-mêmes plus de 28,000 membres de partout au Québec, des provinces voisines, des États-Unis et même de l'Europe. La FFSQ est un organisme sans but lucratif qui vise à regrouper les associations de familles afin de leur permettre d'agir de façon concertée, tant dans l'organisation des associations que dans la pratique et la poursuite de leurs activités, ainsi qu'à les représenter auprès des autorités gouvernementales et autres organismes oeuvrant dans des domaines connexes.

Au fil des ans, nous constatons que plusieurs des membres de nos associations, y compris plusieurs des membres des conseils d'administration de nos associations, ne savent pas très bien ce qu'est la FFSQ, ce qu'elle offre aux associations membres et surtout, ce que permet d'obtenir le montant de 1,50 \$ par membre qui est payé pour chacune des personnes que compte l'association, un montant prélevé à même la cotisation annuelle à votre association. Ce texte vise à présenter très succinctement la FFSQ et quelques-uns des services qui y sont offerts.

La liste complète des services offerts aux associations est toutefois trop longue pour être présentée ici en entier et on pourra la consulter sur le site web (section Historique, buts et adhésion, comment former une association et services offerts par la Fédération). Parmi ceux-ci, pour n'en mentionner que quelques-uns, on retrouve :

- l'aide à la structuration de nouvelles associations;
- la possibilité d'une adresse permanente pour la correspondance;
- la mise en page, l'impression et distribution de bulletins de liaison à coût avantageux;
- l'adressage au tarif réduit des publications canadiennes pour les bulletins d'associations;
- un catalogue d'une dizaine de publications (Collection familles-souches) à l'intention des associations (règlements, voyages de retour aux sources, etc.);
- une visibilité assurée par une présence active des membres du secrétariat, du conseil d'administration de la FFSQ et de nombreux bénévoles à diverses manifestations à caractère historique ou patrimonial (Fêtes de la Nouvelle-France, Salons d'histoire ou de

généalogie, anniversaires de fondation de paroisses ou de villages, etc.), au sein d'associations de bénévoles, ainsi qu'une représentation active de leur part auprès d'une multitude d'instances (gouvernements, fédérations sœurs en Acadie, en Louisiane et même en Europe);

- un congrès annuel, ainsi que des colloques d'automne à Montréal et à Québec voués à la formation des membres;
- un site web (<http://www.ffiq.qc.ca>);
- le bulletin *La Souche*, dont deux exemplaires sont acheminés aux associations, que l'on retrouve également sur Internet et qui projette tout le dynamisme de la vie de nos associations;
- la reproduction de microfilms des Archives nationales du Canada et du Québec.

N'hésitez pas à vous renseigner davantage sur la FFSQ qui représente véritablement les intérêts des associations de famille, en consultant régulièrement son site web et en y consultant une parution récente du bulletin *La Souche*, qui s'adresse non seulement à toutes les associations membres mais aussi également à toute personne qui souhaite s'y abonner.

Le secrétariat de la FFSQ est composé de neuf personnes, sous la direction enthousiaste et dévouée de madame Réjeanne Boulianne. Ces personnes ont vraiment à cœur de servir les associations membres, qu'il s'agisse de la production des bulletins de liaison, d'animation aux Fêtes de la Nouvelle-France ou de nombreuses autres activités. Toutes et tous sont les bienvenus, tant au secrétariat qu'à toutes les autres occasions que nous avons de partager nos connaissances et nos expériences, en particulier lors des colloques d'automne à Montréal et à Québec ou au moment de notre congrès annuel, qui se tient habituellement fin avril ou début mai.

Au plaisir de vous retrouver à l'une ou l'autre de nos rencontres, ou de vous compter parmi nos lecteurs assidus. Votre participation comme bénévole à l'un ou l'autre de nos comités, croyez-le sincèrement, sera aussi hautement appréciée et considérez cette invitation comme si elle vous était personnellement adressée. N'hésitez pas également à contacter le secrétariat de la FFSQ, ainsi que l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration, dont le président de la FFSQ, monsieur Évariste Normand, pour toute information supplémentaire.

# Les guérisseurs

par Réjean Bilodeau, branche II, Jean à Jean

Depuis les débuts de la Nouvelle-France, les habitants ont toujours eu recours aux guérisseurs comme dernier recours, et ce, malgré l'existence de la médecine traditionnelle et des remèdes tirés de la médecine amérindienne. Voici le cas très pathétique de celui de Jean Bilodeau, de Beaumont, l'un de mes ancêtres en lignée directe, qui fit confiance à un guérisseur. Jean Bilodeau et Marie Turgeon, son épouse, face au désespoir, décidèrent de s'en remettre à un guérisseur pour sauver la vie de Jean, père de famille et âgé de 48 ans seulement. En effet, sa vie était en danger alors qu'une espèce de cancer était en train de le dévorer vivant, à l'exemple d'un cancer aujourd'hui. Cette tentative engendra un procès qui fut retenu dans les annales judiciaires du Québec et qui nous fait dire que ce n'est pas d'hier qu'il y a des gens prêts à exploiter la naïveté et l'ignorance des gens par différentes techniques et « potions magiques ». L'histoire se passe en 1736; voici la biographie du guérisseur telle que retenue :

**PHLEM (Flame, Flemme, Le Fène), dit Yvon, YVES,** guérisseur, né à Morlaix, France, fils de Guillaume Phlem et de Marguerite Péroine, décédé à Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) le 26 septembre 1749.

Yves Phlem passa sa jeunesse à Morlaix, où, selon son témoignage, il aurait appris les rudiments de l'art de guérir, tels qu'on les concevait à l'époque : faire des saignées, panser des blessures et utiliser « Plusieurs Remèdes pour guérir Différentes maladies ». Nous ignorons en quelle année Phlem arriva au Canada, mais il y était déjà en 1724 puisqu'il épousait

le 8 avril de cette année Marie Leveau (L'Heureux) à Sainte-Famille, île d'Orléans. L'année suivante, les deux époux habitaient Saint-Nicolas où naissait leur premier enfant et, en 1727, ils étaient installés à Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est dans cette paroisse que Phlem mit en pratique, et durant plus de 20 ans, ses connaissances de guérisseur.

Il est difficile toutefois de connaître ses activités comme chirurgien, surtout au début de sa carrière. Un grand nombre de documents le désignent comme tel, mais peu nous renseignent sur ses patients et les soins qu'il leur procurait. Il était renommé surtout pour la guérison des chancres et fit, semble-t-il, des « Cures Considérables » dans ce domaine. Les malades venaient parfois d'assez loin pour se faire traiter par lui. Mais les soins de Phlem ne se révélaient pas toujours efficaces, comme le démontre le cas de Michel Desmarais, habitant de Saint-Sulpice, qui mourut en 1729 à Sainte-Anne-de-la-Pérade « en la maison du Sr Yves Phlem chirurgien ».

Cependant rien ne semble avoir altéré la vie paisible du guérisseur avant 1735, alors que débuta ce qu'il conviendrait d'appeler l'« affaire Bilodeau ». Phlem ne pouvait pas se douter des difficultés qui allaient survenir lorsqu'il accepta, en septembre 1735, de soigner Jean Bilodeau, atteint d'une espèce de chancre qui lui avait « Rongé La levre de dessous Et presque tout le menton ». Avant d'avoir recours à Phlem, le malade, domicilié à Saint-François, île d'Orléans, avait déjà reçu les soins du chirurgien Jean Mauvide, de l'île d'Orléans. Ce dernier n'ayant

pu arrêter le mal, Bilodeau s'était rendu à Québec consulter Michel Bertier, chirurgien du roi, et le jésuite Jean-Jard Boispineau, lesquels jugèrent la maladie incurable. Phlem se montra beaucoup plus optimiste : par une convention passée le 16 septembre devant Joseph Voyer, curé de la paroisse Sainte-Anne, il s'engagea à soigner Bilodeau « de son mieux jusqu'à la quantité du terms de six mois consécutifs [...] à moins que led Bilode ne soit guéri parfaitement avant led. Terme de six mois ». Phlem promettait en outre de loger, nourrir et blanchir son malade, de le panser deux fois par jour et de lui procurer tous les soins nécessaires. De son côté, Bilodeau s'engageait à donner au chirurgien « pour ses peines, soins et fournitures » la somme de 500 livres payable en trois versements.

Malheureusement, les six mois s'écoulèrent sans que le présomptueux Phlem puisse guérir son malade, ni le trop confiant Bilodeau payer son médecin. Le 25 mars 1736, les deux hommes ratifièrent devant le notaire Arnould-Balthazar Pollet leur convention précédente. Bilodeau, qui devait encore la somme de 400 livres à Phlem, hypothéqua tous ses biens en faveur de ce dernier. Ce fut peine perdue car le malade, de plus en plus affligé par son chancre, succomba le 10 mai suivant, dans la maison de Phlem [âgé de 48 ans].

Ce décès allait avoir pour Phlem de fâcheuses conséquences. En effet, Marie Turgeon, veuve de Jean Bilodeau, refusa d'effectuer les paiements que le chirurgien réclamait suivant l'entente qu'il avait conclue avec son malade. Phlem présenta donc

## Les guérisseurs (suite)

par Réjean Bilodeau, branche II, Jean à Jean

une requête à ce sujet devant la Prévôté de Québec le 14 octobre 1736. Mal lui en prit. En effet, le 15 mars 1737, le lieutenant général civil et criminel, Pierre André de Leigne, non seulement déclarait nulle la convention faite entre Yves Phlem et Jean Bilodeau « attendu que led. Appellant n'a aucune qualité de chirurgien et qu'il ne peut être reconnu comme tel », mais il lui faisait stricte défense de « prendre à l'avenir la qualité de chirurgien et d'en faire les fonctions », sous peine d'une amende très sévère. Toutefois la sentence accordait à Phlem la somme de 120 livres puisqu'il avait logé et nourri le défunt durant huit mois.

Fort mécontent de ce jugement, Phlem se rendit en appel au Conseil supérieur, à qui il présenta un long mémoire, daté du 22 mars, contenant ses griefs. Il y expliquait, avec force détails, que ses dons de guérisseur ne pouvaient pas être mis en doute et qu'il était de son devoir de les faire valoir, « Sans quoy on Pourroit appliquer La Parabole du Sauveur du monde, et Ce qu'il dit Contre celui qui avoit Caché Ce qu'on Luy avoit donné [...] Lorsque le maitre Lui en demanda Compte, Il en fut Puni ». Pénétré de ces pieux sentiments, Phlem avait jusqu'alors rempli publiquement les fonctions de chirurgien et s'était mérité l'approbation de ses concitoyens. Il avait même obtenu, disait-il, la protection des autorités : l'intendant Gilles Hocquart, dont personne ne pouvait douter de la grande « exactitude[...] Pour corriger Les Abus », ne lui avait jamais interdit d'exercer son métier bien qu'il n'ignorât rien de ses activités. Phlem insistait également, dans son mémoire, sur la convention qu'il avait faite avec

Bilodeau et dont la Prévôté avait refusé de reconnaître la validité. Cette convention ne pouvait pas être annulée puisqu'elle avait été ratifiée par un acte passé devant un notaire. Il demanda donc au Conseil supérieur de faire respecter les clauses de cet acte et d'obliger la veuve Bilodeau à lui donner son dû. Pour appuyer son paidoyer, Phlem présenta, en même temps que son mémoire, le procès-verbal d'une assemblée de protestation tenue à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 22 mars 1737. Il avait été rédigé par le notaire Pollet et signé par le curé de la paroisse, par le seigneur de l'endroit, Pierre-Thomas Tarieu de La Pérade, et par un grand nombre d'habitants. Tous témoignaient de la bonne réputation du chirurgien et demandaient au Conseil supérieur de passer outre à la sentence de la Prévôté et de permettre à Phlem de continuer à exercer son art. Le Conseil supérieur soumit le cas au chirurgien Jourdain Lajus qui déclara que Phlem devait absolument se procurer des lettres de qualification s'il voulait pratiquer son métier. Le Conseil tint compte de cet avis lorsqu'il se réunit, le 13 avril 1737, pour rendre son verdict. Il débouta Phlem de son appel et l'obligea à prendre des lettres de chirurgien. Par ailleurs, le tribunal condamna la veuve Bilodeau à payer à l'appellant la somme de 180 livres, soit 60 livres de plus que la sentence de la Prévôté n'en avait accordé au guérisseur.

Ce jugement, quoique sévère, ne semble pas avoir impressionné outre mesure Yves Phlem qui ne fit aucune démarche pour obtenir des lettres patentes et continua de soigner les malades. Il est vrai que toute requête lui aurait probablement été refusée, car ses

connaissances chirurgicales étaient beaucoup plus empiriques que théoriques, ce dont il était sûrement conscient. De plus, il n'ignorait pas qu'aussi longtemps que personne ne formulerait de nouvelles plaintes contre lui, il pourrait continuer d'exercer en toute quiétude le métier de chirurgien.

Les années qui suivirent l'affaire Bilodeau furent calmes. Il semble que la réputation de Phlem soit demeurée intacte aux yeux de ses concitoyens. Le guérisseur continua, comme par le passé, à recevoir des malades à domicile. Aucune plainte ne fut déposée contre lui, même si l'occasion aurait pu se présenter à quelques reprises. En effet, d'après les registres de la paroisse Sainte-Anne-de-la-Pérade, trois de ses patients moururent chez lui : Nicolas Marion, en 1738, Paul Desmarais, de Verchères, atteint d'hydropisie, en 1739, et Gabriel Desmaisons, employé aux forges du Saint-Maurice, également hydropique, en 1742. Peut-être y eut-il d'autres malades qui moururent à cause ou en dépit des soins de Phlem, mais il y en eut certainement plusieurs qui furent soulagés grâce à lui. Yves Phlem mourut à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 26 septembre 1749 et fut inhumé le lendemain « en présence de la partie majeure de la dite paroisse ».

L'inventaire des biens du défunt fut dressé le 3 octobre suivant par le notaire Pollet. Chose étonnante, il ne mentionne ni remèdes ni instruments de chirurgie!

*(Ce texte est tiré du livre de l'auteur : L'histoire du rang Pointe-Lévis et de ses habitants.)*

## À nos cousins du Québec...

par Danièle Billaudeau, présidente de l'Association des Billaudeau de France

L'Association de famille BILLAUDEAU de France nommée «Bouchais Doubles» a été créée en 1994 par les descendants de Célestin et Marie Jeanne TOURANCHEAU, du village des «Bouchais» à la Chaize le Vicomte (Vendée).

Son objectif est d'en répertorier tous les membres et d'en reconstituer

l'historique, dans un esprit d'ouverture et d'amitié, de tolérance et de respect mutuel. Elle a une vocation historique, culturelle et touristique. Comme les plus mordus d'entre nous étaient déjà atteints à l'époque de cinquantaine, de soixantaine, voire même plus grave et que les premiers travaux avaient mis en

évidence une mortalité assez précoce chez les BILLAUDEAU, il n'y avait donc pas une minute à perdre, c'est pour cette raison que l'association (par jeux de mots) s'est appelée «Bouchai(ée)s Doubles».

Aimant tout simplement les relations humaines, aucun d'entre nous n'est un professionnel ni de généalogie ni d'histoire. Tous amateurs, nous consacrons un peu de notre temps libre à faire avancer l'histoire de la famille. C'est aussi le prétexte pour se réunir et faire la fête de temps en temps. Des pans entiers de la famille ont été reconstitués autour d'axes de

des Noyers (Le Québec et la Louisiane y ont été représentés par 14 personnes)

Ces 10 années de fonctionnement, ont connu trois moments très forts :

1. La création collective d'un blason commun à tous les porteurs du patronyme (qui le souhaitent)

2. La plantation d'un arbre de l'amitié au Château de la Grève à St-

Martin des Noyers. Né entre les mains de René MAQUIGNEAU, Le chêne rouvre a été planté (et arrosé au vin du terroir) par Joël BILLAUDEAU de St-Martin des Noyers, Ken BILLEAUDEAUX de Louisiane et Jacques BILODEAU du Québec.

3. La remise de la médaille de la ville d'origine des ancêtres de nos cousins de

Louisiane, par Mme CANTIANT, maire de la petite commune de Dolus d'Oléron.

Certains d'entre vous ont été accueilli au sein de nos familles pour une nuit, un repas ou quelques jours, au gré de



Le groupe des Billaudeau de France lors de leur rassemblement du 30 mars 2003.

Haut: Mme Soulard, Mme Naulleau, M et Mme Vere, Jean-Louis et Jocelyne Bonnaudet, Bruno et Jean-Paul Billaudeau, René Maquigneau, Daniel Billaudeau, Mme Seite, Danièle Billaudeau

Bas: Mme Édith Grelier, M. et Mme Joël Billaudeau, Mireille Marolleau, non identifié, M. Seite

Au bas de la photo : Plaque commémorative de l'Association des Billaudeau

recherche. Nous avons également réalisé 2 grands rassemblements :

- L'un en 1995 à Chaillé sous les Ormeaux (Olivier & Céline son épouse y ont participé).

- L'autre en juillet 2000 à St Martin

## À nos cousins du Québec... (suite)

par Danièle Billaudeau, présidente de l'Association des Billaudeau de France

vos passages dans la région. C'est avec un réel plaisir que nous leur avons fait découvrir «au rythme du pays», les saveurs, les mœurs, les traditions et le folklore du cru. Nous aimerions pouvoir continuer très longtemps et même transmettre le virus à nos enfants et petits-enfants.

L'ensemble de nos activités est consigné dans un bulletin annuel «L'ECHO DES BILLAUDEAU» qui est publié chaque année en janvier (sauf cette année – des problèmes d'ordinateur en on retardé la rédaction, mais il est bien avancé).

Notre objectif prioritaire est pour l'heure de débusquer «votre Jacques» qui se cache dans la région que nous appelons «Charente Poitevine» et qui couvre malheureusement pour nous, 4 départements (Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Vienne), ce qui complique notre tâche. Nous le pistons depuis plus de 10 années et serions comblés de pouvoir vous offrir quelque



La plantation de l'arbre de l'amitié le 2 juillet 2000.

trace pour le 350<sup>e</sup> anniversaire de son mariage avec Geneviève que vous vous apprêtez à célébrer en 2004.

Certains d'entre nous ont émis l'idée de vous rejoindre au Québec pour cette commémoration. Si vous souhaitez nous y faire participer, nous mettrons le projet en route dès la rentrée de septembre.

Au nom de l'Association qui m'a renouvelé sa confiance pour une année supplémentaire, j'émet un souhait qui me tient particulièrement à cœur «Faire vivre par delà nos différences et nos frontières, les relations d'amitié que nous avons créées par dessus l'Atlantique tout au long de ces dix années.

Cordialement

Danièle BILLAUDEAU Présidente

## En route pour le 350e...

par le comité des célébrations

L'an prochain, nous célébrerons le 350e anniversaire de mariage de nos ancêtres Jacques Billaudeau et Geneviève Longchamp dans la région de Québec et de l'île d'Orléans.

Tous ceux et celles qui célèbrent un 25e, 30e, 35e, 40e, 45e, 50e, 55e ou encore un 60e anniversaire de mariage et qui veulent le célébrer

avec nous sont inviter à nous contacter pour que nous puissions faire le nécessaire pour incorporer cet anniversaire à celui du 350e anniversaire de nos ancêtres Jacques et Geneviève.

Nous invitons aussi toutes les familles Bilodeau qui font des réunions à chaque année à les faire dans le cadre

des célébrations du 350e pour que cette fin de semaine soit celle du plus grand rassemblement de Bilodeau qu'il n'y ait jamais eu au Québec!

Communiquer avec notre présidente Jocelyne Bilodeau St-Cyr au (819) 758-8541 ou à l'adresse de courriel : [jocelyne.stcy@sympatico.ca](mailto:jocelyne.stcy@sympatico.ca) pour faire vos réservations.

## L'année 2002-2003 en photos...



31 août 2002  
on s'active à l'accueil des participants...



Le conseil d'administration 2001-2002



Ah, ce qu'on est attentif !



Benoit présente le nouveau conseil d'administration



On placote, on placote... durant le souper du 31 août 2002



## L'année 2002-2003 en photos...



Nous avons de la grande visite : Daniel et Danièle Billaudeau de France étaient à Québec l'an dernier pour célébrer avec nous



La joyeuse bande des Bilodeau à bord du traversier les emmenant vers la Place Royale



Nos ancêtres Jacques et Geneviève sont venus nous visiter aussi...



Le ténor Léonard Bilodeau durant son tour de chant pendant le souper à St-Jean-Port-Joli

Merci à Stéphane Bois (conjoint de Thérèse Gilbert, branche VII, François à Antoine), Lyne Joncas, branche III, Gabriel à Jean ainsi qu'à Jocelyne Bilodeau St-Cyr, branche II, Jean à Jean pour les photos!

## L'année 2002-2003 en photos... (À la cabane à sucre...)



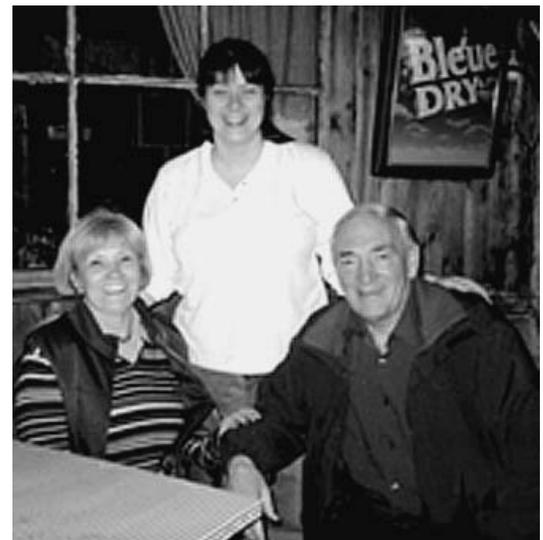
Frère Eugène Bilodeau (branche IV, Jacques à Jean) discutant avec Lucie Bilodeau-Gagné (branche VII, François à Antoine) et son conjoint Lionel Gagné



Guy Bilodeau (branche II, Jean à Jean), sa conjointe Madeleine Boulianne, Lucille Bilodeau (branche IV, Jacques à Jean) et sa petite-fille Sara



Armand Bilodeau, Isabelle Saindon, conjointe d'Armand, Guy Lalonde, conjoint de Chantal, Jocelyne Bilodeau St-Cyr, Chantale Bilodeau (fille d'Armand) et Réal St-Cyr, conjoint de Jocelyne, tout ce beau monde est de la branche II, Jean à Jean



Thérèse Gilbert (branche VII, François à Antoine) posant avec Jacques et Geneviève... oups... Cette fois-ci, c'est avec Solange Bilodeau et son conjoint Gaudry Simard (branche IV, Jacques à Jean)

Cette année, la cabane à sucre a eu lieu à St-Ambroise-de-Kildare situé à 10 km au nord de Joliette, dans la belle région de Lanaudière. Ce fut un grand succès!

# La chasse à l'original

par Olivier Bilodeau, branche IV, Jacques à Jean

Voici quelques mentions figurant dans les actes notariés de l'époque permettant de reconstituer quelque peu les actions et le tempérament de notre ancêtre.

Bien que cultivateur, Jacques ne néglige pas ce que la chasse peut lui procurer. D'ailleurs, sa passion de la chasse nous donne un événement cocasse qui le mènera au Conseil souverain au mois de février 1664.

Selon Louis Couillard de Lespinay descendant d'une des premières familles françaises en Amérique, Jacques lui aurait dérobé un original qu'il aurait lui-même levé et que son associé aurait tué. Qui fut donc celui qui abattit la bête ? Le Conseil Souverain devra trancher ce litige. Louis Couillard était reconnu dans la colonie pour ses prouesses de chasse et de pêche. À la lecture du document, nous avons l'impression que ce Seigneur s'est senti frustré d'avoir été pris de vitesse par un habitant de Sainte-Famille. D'ailleurs, la conclusion de la Cour est assez révélatrice : match nul!

## QUI EST LOUIS COUILLARD DE LESPINAY?

Décrit avant tout comme pêcheur, chasseur et seigneur, Louis Couillard est le troisième fils de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, l'une des premières familles françaises à s'établir en Nouvelle-France.

En 1654 et 1655, il se porte acquéreur de la seigneurie de la Rivière-du-Sud sans toutefois s'y établir. Sa passion de la chasse et la pêche semblent accaparer toute ses énergies. En 1656, il bat un record de la pêche de la morue avec 1000 poissons en une journée à La Malbaie. En 1659, c'est 220 phoques en face de Tadoussac! En 1664, la découverte d'une mine lui valut une subvention de 1000 livres du Conseil Souverain.

Sur la recommandation de Jean Talon, il reçut ses lettres de noblesse en 1668. Il décéda en 1678 à l'âge de 49 ans.

## QUI A TUÉ L'ORIGINAL, BILLAUDEAU OU LE SIEUR DE LESPINAY?

Louis COUILLARD SIEUR DE LESPINAY demandeur en requête

Jacques BILLAUDEAU et Antoine POUPIN DICT LA CHANSE deffendeurs

Après que le demandeur a conclud a ce que les deffenseurs soient condamnez luy rendre un original qu'il a levé et que Claude Guyon son associé a tüé, lequel original les deffendeurs ont pris et enlevé. Et que par les defendeurs a esté dict qu'a la requête du demandeur ils ont esté

assignez a comparoir en ce Conseil par exploit de Bouchard sergent de la seigneurie de Beaupré en datte du six des presens mois et an qu'on pretend estre en vertu d'une requeste respondüe par Monsieur le gouverneur le quatre du dict present mois dont ils n,ont rien veu, Et qu'ils demandent estre renvoyez pardevant le juge prevost de Beaupré leur juge naturel pour toutes choses, jusqu'a ce qu'il aye pla au Roy establir des officiers pour les Eaux et forests, et demandent despens et acte de leur dire. Oüy le procureur general du Roy LE CONSEIL a ordonné et ordonne que les partyes procederont au principal en ce Conseil sans tirer a consequence pour estre reiglez

ET A L'INSTANT le dict Billaudeau a dict qu'ayant levé un original dans les bois qu'il a poussé et fait dessendre sur la greve et iceluy poursuivy jusqu'a ce que le dict Guyon qui s'estant rencontré audevant l'auroit tüé a coup de fuzil pourquoy il en auroit eu la teste de laquelle il se seroit bien contanté, Et ne sçait ce que le demandeur veult dire n'ayant point paru que le lendemain.

Partyes oüyes et de leur consentement LE CONSEIL les a mises hors de Cour et de proces sans despens

## LA CHASSE AU DÉBUT DE LA COLONIE

Selon l'historien Trudel, il semblerait que les premiers censitaires sont généralement autorisés à pêcher devant leurs concessions pour fins de subsistance sans que le seigneur ne perçoive un droit; et il en est de même pour la chasse qu'ils peuvent faire à l'intérieur des limites de leurs terres, liberté générale de chasse et de pêche que le gouverneur Lauzon confirme en 1652, à condition qu'on n'aille ni chez les voisins ni sur les terres non concédées.

Ces deux restrictions - vite oubliées par les chasseurs passionnés - montrent bien les réticences des autorités à libéraliser la chasse de manière inconditionnelle. Si les censitaires s'habituaient assez vite - cela se comprend - à la nouvelle situation, les seigneurs offrirent plus de résistance au changement et tentèrent longtemps de conserver jalousement, au moins sur leur domaine et sur les espaces qu'ils pouvaient contrôler, les privilèges propres à leur rang.

N'oublions pas qu'en Europe, chasser à volonté était un privilège que se réservaient le roi et la noblesse. Les paysans n'avaient pas accès aux forêts royales et seigneuriales, le gibier était strictement contrôlé, parfois affermé. Or, maintenant, nous sommes au Nouveau-Monde et les règles du jeu ont changé!

# Geneviève mêlée à une histoire de meurtre???

par Olivier Bilodeau, branche IV, Jacques à Jean

L'action se passe entre 1675 et 1677. Le 29 décembre 1675, Gabriel Hervet, fermier de son beau-frère Hippolyte Thibierge, est inhumé à Sainte-Famille. On l'avait trouvé mort dans la neige. Originaire de Sainte-Solenne de Blois, diocèse de Chartres, en Orléanais, Hervet habitait chez Thibierge depuis plusieurs années. Il était célibataire.

À ce sujet, Raymond Boyer (26) écrit: Une autre pendaison en effigie (après celle de Charles Alexis dit Desessards) fut ordonnée par le Conseil Souverain en 1676. C'était celle du volontaire et vagabond Simon Du Verger, habitant de file Saint-Laurent, qui avait été trouvé coupable du meurtre de son voisin Hervet et qui s'était évadé de la prison de Québec une semaine après son

écrouement et sa mise aux fers. De plus, Du Verger avait été condamné à une amende de dix livres envers le roi et ses biens confisqués et acquis. Cette peine supplémentaire donna lieu à une justice pour le moins curieuse à nos yeux: le Conseil ordonna que le beau-frère de la victime, avant de jouir des biens du défunt, défraie l'amende encourue par le meurtrier. Une autre suite de ce litige fut la mise à l'amende de 100 livres de François Genaple, concierge de la prison de Québec en même temps, le Conseil l'enjoignit à mieux veiller à la garde des prisonniers.

Comment Geneviève Longschamps fut-elle mêlée à cette histoire? Je l'ignore. L'on sait que cette cause fut portée à l'attention du Conseil les 6, 7 et 10 mars 1676. Geneviève fut

interrogée en mars 1677 et mise en accusation. Le 31 août suivant, il fut ordonné que Billaudeau et sa femme comparaissent afin que Geneviève soit, en présence de son mari, admonestée à bien vivre et à ne point causer de scandale à l'avenir. La cour enjoint aussi à Jacques d'y tenir la main sur peine d'en répondre en son propre et privé nom, a eux permis de se Retirer ou bon leur semblera (27).

Le mardi 29 mai 1671, la Prévôté de Québec a eu aussi à se prononcer dans une poursuite de Pierre Richer contre Jacques Billaudeau. Celui-ci ayant fait défaut de se présenter, l'on entendit le témoin expert Romain Becquet, et Jacques fut condamné à payer neuf livres avec dépens.

Bibliographie: Nos ancêtres vol 13. 1987

## Base de données des Bilodeau

Beaucoup d'informations incomplètes nous parviennent pour la base de données de l'Association, nous demandons à tous les membres de noter ces dernières et de nous faire parvenir toutes corrections ou modifications soit à l'Assemblée générale annuelle ou bien par courriel à :

bilojc@videotron.ca

Il y beaucoup de Bilodeau (inconnue, inconnu) dans la base, nous sommes certain qu'il y a des membres ou de vos connaissances qui peuvent nous aider à insérer le vrai nom. La base de données peut être consultée sur notre site Web à :

<http://www.genealogie.org/famille/bilodeau/>

Nous avons comme mission de créer un dictionnaire des Bilodeau d'ici 5 ans, pour que celui-ci soit le plus exact possible, nous avons besoin de la participation des membres pour nous faire parvenir les information sur leur famille respective.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le comité de généalogie

# Recette de grand-maman Bilodeau

## Croquignoles au lait doux

### Ingrédients

1 tasse de sucre  
2 cuillères à soupe de beurre  
4 cuillères à thé poudre à pâte  
¼ cuillère à thé de cannelle  
3 œufs bien battus  
1 tasse de lait  
¼ cuillère à thé muscade râpée  
1½ cuillère à table de beurre  
3½ à 4 tasses de farine



### Procédé

Défaire le beurre en crème, ajouter la moitié du sucre  
Mélanger le reste du sucre avec les œufs et l'ajouter à la première préparation  
Ajouter 3½ tasses de farine tamiser avec la poudre à pâte, le sel, les épices  
Ajouter de la farine pour faire une pâte ferme, rouler, couper à l'emporte-pièce et cuire à grande friture.

Merci à Jocelyne Bilodeau St-Cyr, branche II, Jean à Jean pour cette recette de sa grand-mère.

Ceux et celles qui veulent partager une recette de leur grand-maman Bilodeau sont les bienvenus. Vous n'avez qu'à envoyer votre recette à l'adresse de l'Association.

## Dieu et les méchants!

"Quelle épouvantable semaine! Je me demande s'il fera beau demain. Allons donc savoir, Jocelyne Blouin qui n'est pas encore graduée! Qu'importe, demain Dimanche je ferai la grasse matinée!"

Ainsi soliloquait Dieu en ce beau samedi soir à Châteauguay. N'avait-il pas créé la terre et tout le tremblement, alors, syndiqué ou pas, il le méritait bien ce repos.

Bien calé sur un nuage, il s'abandonne à Morphée. Et se passe la nuit... Mais avant même que le coq n'ait klaxonné une seule fois, ziiiiit... ziiiiit... ziiiiit... BANG

Horreur et stupéfaction, Dieu dût se rendre à l'évidence (à pied je crois) : Allah venait de créer le maringouin! "Il ne perd rien pour attendre celui-là!" tonna-t-il et pour ne point être en reste il créa... les Bilodeau...

(Auteur inconnu, tiré du forum de François Bilodeau, <http://www.senneterre.com/>)

# La maison qui parle

par Claude Bilodeau, branche IV, Jacques à Jean

St-Isidore, 1<sup>er</sup> mars 1931

« Je suis née en 1834 et j'ai vu bien des choses. Les six garçons d'Adélarde ont été élevés ici, et maintenant c'est à leur tour d'avoir des enfants. Madeleine d'Eugène a ouvert le bal en naissant au même endroit en 1923, ensuite Normand de Philippe et enfin, un autre gros garçon d'Alfred vient tout juste de naître toujours dans la même chambre. »

Mais, explique-moi, ma belle Maison, ce que font ces gens. Comme elles sont drôles les personnes. D'abord elles ne disent jamais ce qu'elles pensent et laissent des souvenirs complètement impersonnels. Prenons les cadres qui remplissent mes murs ou les photos par milliers dans les albums. On dirait une série de morceaux de C.V. Tout est étudié. Rien de spontané, comme les nouvelles de la journée, du mois ou de l'année.

Quand elles parlent soit disant dans l'intimité, même chose. En 1923, par exemple, veux-tu savoir le sujet le plus intéressant à l'accouchement de Lumina? Bien oui, mon amie, je veux tout savoir! Et bien c'était des aventures pas trop catholiques de ta mère Germaine, imagine-toi donc.

Aujourd'hui? Oui? Celles de Lumina bien sûr. Oui, on parle beaucoup des absents et bien peu de l'Enfant qui a si besoin de paroles, de caresses et d'amour. Mais tu me diras ce sont des femmes, les hommes doivent être plus sérieux? Les hommes. Ils parlent, c'est certain des belles petites Beauvais qui font baver tous les beaux messieurs de Senneterre. Mais pourquoi ne parlent-ils pas des petites Beauvais qui arrivent, ici, enceintes? Ce n'est pas beau une femme enceinte? Je ne peux pas comprendre cela.

« Ne t'attends pas, mon beau Bébé rose, que tes parents vont te raconter leur vie. C'est-à-dire qu'ils vont te parler de leur vie pas autrement qu'à la manière des cadres et des photos dont je t'ai parlé tout à l'heure. » Mais, pourquoi les gens sont-ils ainsi? Sont-ils méchants? « Pas tous, mais tous veulent jouir et personne ne veut souffrir. »

Toi aussi, tes paroles ne sont pas faciles à comprendre pour un petit poupon comme moi. Mais parle-moi, dis-moi tout, je veux tout savoir comme je te l'ai dit tout à l'heure. Je sens que tout est secret. Je suis prêt à tout pour connaître les secrets des

gens que j'aime. Je suis mal, je souffre de partout de partout. J'ai besoin d'être touché, embrassé, caressé et pressé de tout mon corps sur les deux cœurs de mes parents que j'aime plus que tout.

« Mon amour, je vais te parler comme les gens parlent aux animaux. C'est malheureusement stupide, mais c'est comme cela. On parle aux animaux comme on devrait parler aux petits enfants comme toi et vice versa. Donc mon beau petit amour, tu vas partir bientôt. Tu vas avoir une autre belle petite maison près de la plus belle rivière du monde, une source... en Abitibi à Senneterre. Cette maison, écoute-là bien. Elle t'aime déjà. Confie-lui tout, tout, tout... quand les gens refuseront de te comprendre. Mais écoute bien les gens aussi, car il y a un grand gars de quatre ans surtout, qui va comprendre ton cœur si tu sais le comprendre aussi. Bonne chance mon cher amour, on se reverra quelques fois avant que je ne meure. »

À la prochaine,

Claude Bilodeau

Laval, 17 mai 2001

# Jamais sans ma volonté

par Claude Bilodeau, branche IV, Jacques à Jean

St-Isidore, été 1932

« Bonjour Claude. Heureux retour », me dit la petite maison qui parle, ta vieille maison se porte bien. Ta mère est découragée. Voyons cela. Je t'ai dit, l'an passé, que les humains disaient ici, : « Mon Amour » à leur chien. Pourquoi penses-tu ?... C'est parce qu'ils manquent d'Amour. Aujourd'hui, je pourrais ajouter que dans plus de la moitié du monde, les gens disent « J'ai faim » à leur chien. Pourquoi? C'est parce qu'ils manquent de pain. Ils savent même parler à leurs morts. Ils leur disent : « Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin ».

Quand ils parlent du destin, ils parlent pour rien dire. Il y a quelques mois, au lieu de marcher sur tes deux pieds, tu es tombé en bas de l'escalier de ta belle petite maison près de la belle rivière Bell. Puis, une grosse bosse est apparue en bas de ton dos. La première croyance, ta mère a tout de suite demandé du secours au curé. Mais lui, a dit : « Que la volonté de

Dieu soit faite ». Germaine, cela ne lui convenait pas. Croyance deux: « les Papiers ». Elle est allé à l'hôpital. Là, on lui a déclaré que tu ne marcherais jamais et qu'il fallait te mettre dans le plâtre. C'est encore pire, pensa-t-elle. « Il faut cacher cela, à tout prix, il faut cacher cela » que ta maman a dit. Ma sœur a une main mal formée qu'elle a dû cacher toute sa vie dans son tablier. Ça été le déshonneur de la famille. « Il faut cacher cela ».

Personne ne le saura. C'est la règle dans la famille. Les secrets de famille, c'est sacré. L'honneur avant le bonheur!!!

En désespoir de cause, on a espéré que, le vieux Père Hébert, soigneur de St-Isidore, pouvait couvrir cette maudite tare. Et te voilà. Mais quelles difficultés? Jacques demandait de l'attention, alors il est venu lui aussi. Ta mère ne pouvait venir, elle aurait un autre bébé bientôt, puis la maison, les animaux, le travail, etc.... Les pauvres humains voient comme s'ils ne voyaient pas. C'est quoi être dans

le plâtre à côté des chaînes de plomb de leurs vieilles traditions. Ah! ces vieilles traditions en plomb qui vous enchaînent souvent pour la vie. Toi, Claude, sans le savoir, sans le vouloir, tu leur tordras le cou bien souvent à ces traditions. Pour cela, tu vas payer par l'exemple. Pour éliminer le plomb invisible, il faut généralement accepter le plâtre visible. Oui tu seras un gros emplâtre pour plusieurs... Mais tu verras, un jour, tu ne le regretteras pas. Ce ne sera pas un choix. Mais, l'acceptation de l'inévitable. Tu choisiras la meilleure part, comme te dira ton futur maître et prophète Gaston sans savoir ce qu'il dit comme le font les prophètes. Jacques aussi t'aidera beaucoup à connaître ceux qui t'entourent et ceux qui sont venus avant toi. C'est ce que l'on discutera la prochaine fois. Pour la bosse, ce n'est rien. Elle disparaîtra et laissera une cicatrice que rarement on aura le temps de voir dans ce drôle de monde.

Claude Bilodeau

Laval, 24 mai 2001

## Si vous déménagez...

N'oubliez pas de mettre l'Association des Bilodeau sur votre liste de changement d'adresse à faire. À chaque envoi postal, on nous retourne deux ou trois enveloppes et nous pouvons vous perdre de vue. Alors ne manquez aucune information concernant les activités de l'Association en nous faisant parvenir votre nouvelle adresse!

Merci de votre collaboration!

Le conseil d'administration



## Nos membres nous écrivent...

*Adrien Bilodeau nous raconte comment il a commencé à faire un super rencontre Chez Gréco.*

Bonjour,

Moi et mon fréro Ghislain Bilodeau, nous avons construit chacun une maison sur une parcelle de terre de mon père en 1980. Nous nous voisinions très souvent. Nous avons pris plusieurs cafés près du feu en regardant les étoiles. Parfois, nous allions manger au restaurant Chez Gréco de Roberval. Le manger était super bon. Durant la semaine de relâche, nous invitions nos parents, frères et sœurs.

Le groupe devenait toujours plus grand. De bouche à oreille, ces rencontres intéressaient de plus en plus de personnes. Une autre année arrive, Ghislain et moi, on s'étaient entendus pour que moi et Gaétane, on invite tante Marguerite et que j'aille la chercher tandis que Ghislain et Jacqueline invitaient tante Georgette et ils ont été la chercher.

L'année suivante, j'ai dit à ma femme Gaétane, Ghislain et Jacqueline que j'avais l'intention d'envoyer une lettre dans chaque famille pour les inviter avec leur famille à participer. Il n'avait pas objection, donc, j'ai pris l'initiative d'envoyer une lettre à une personne par famille qui durant la période des Fêtes m'informerait du nombre de places à réserver.

Si les rencontres que nous avons faites ont réussi jusqu'à date, c'est grâce à la participation des personnes qui se sont donner la peine de transmettre cette invitation à leur famille. Sans eux, les rencontres au

restaurant Chez Gréco et celle de l'Auberge du Presbytère n'auraient pas été réussies.

Je tiens à remercier grandement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette réussite entre autre : ma femme Gaétane, mes enfants Éric et Michelle, ma mère Antonia Pâquet, tante Marguerite et tante Georgette Bilodeau, tante Marie-Joseph Ouellet, oncle Henri Bilodeau, oncle Jules Bilodeau (Bernard), cousine Céline Potvin, cousin Raymond Bilodeau, cousine Madeleine Bilodeau, cousin André Dumas, cousin Lionel Bilodeau, Robert Bilodeau, fréro Ghislain Bilodeau.

En fait, si Ghislain et Jacqueline n'auraient pas été nos voisins, est-ce qu'il y aurait eu ces rencontres au restaurant Chez Gréco?

Encore une fois, merci à ceux qui ont aidé, de près ou de loin à faire une réussite de ces rencontres.

Adrien Bilodeau

Branche II, Jean à Jean

\*\*\*\*\*

*Les messages suivants sont tiré du livre des visiteurs de notre site Internet*

Bravo pour ce beau site, je le garde dans mes favoris car je pense que j'y viendrai souvent. Ma généalogie m'intéresse et votre site m'aidera sûrement à remonter dans le temps.

Lyne Bilodeau

Native de St-Jovite

Bonjour à tous les Bilodeau partout dans le monde! Je m'appelle Mélodie Bilodeau, fille de Jacques Bilodeau, je crois ainsi faire partie de la branche 1b... Je veux remercier tout le monde qui contribue à ce site parce qu'avec un travail à faire sur mes ancêtres, je peux dire que j'ai découvert bien plus que je ne l'espérais! Merci encore et au plaisir de vous revoir sur le site!

Mélodie Bilodeau

Branche II, Jean à Jean

\*\*\*\*\*

Félicitation aux pionniers et à tous ceux qui ont repris la relève continuons dans cette vague, il y a beaucoup de travail à abattre... Demeurons solidaire Bravo les Bilodeau!

Solange Bilodeau

Branche IV, Jacques à Jean

\*\*\*\*\*

Merci à tous les BILODEAU qui découvrent notre site et qui nous donnent si gentiment leurs commentaires. Nous sommes très heureux de constater que de plus en plus de visiteurs consultent le site de notre association. Toute l'équipe du C.A. est à votre service. Ne manquez pas nos prochaines activités. Soyons fiers d'être un membre de l'Association des Bilodeau.

Jocelyne Bilodeau St-Cyr

Présidente de l'Association des Bilodeau

Branche II, Jean à Jean

## Bienvenue à nos nouveaux membres !

Depuis le 31 août 2002, nous avons accueillis les membres suivants au sein de notre Association :

Norman Larocque, Haverhill, MA

Raymonde Bilodeau, Baie-du-Febvre, QC

René & Irene Bilodeau, Auburn, ME

Marc Bilodeau, Auburn, ME

Kimberly Fahey, Frederick, MD

Timothy Fahey, Jacksonville, NC

Patrick Fahey, Jacksonville, NC

Yves Bilodeau, Charlesbourg, QC

Jeannine Bilodeau-Morneau, Ste-Perpétue, QC

Yvon Bilodeau, Laval, QC

Constance Bilodeau-Hayes, Scarborough, ME

Olivier Bilodeau, Gatineau, QC

Thérèse Potvin, Charlesbourg, QC

François Bilodeau, Ottawa, ON

Donald Bilodeau, Enosburg Falls, VT

Benoît Bilodeau, Otterburn Park, QC

Alain Bilodeau, Laval, QC

Hugues Bilodeau, Sainte-Foy, QC

Pierre Bilodeau, Repentigny, QC

France Bilodeau, Edmunston, NB

Robert Bilodeau, Montréal, QC

Christian Bilodeau, Victoriaville, QC

Robert Bilodeau, Trois-Pistoles, QC

Jacques Bilodeau, Boucherville, QC

Bruno Bilodeau, Saint-Anselme, QC

Thérèse Bilodeau-Royer, Saint-Basile-le-Grand, QC

Lucy Bilodeau, Montréal, QC

Jean-Hugues Bilodeau, Notre-Dame-des-Pins, QC

Stéphane Bilodeau, Lambton, QC

Édith Bilodeau, Longueuil, QC

Gaudry Simard, Laval, QC

Réal Bilodeau, Île Perrot, QC

Jocelyne Bilodeau, Saint-Hilaire, QC

Guyline Gervais, Sainte-Brigitte-de-Laval, QC

René Bilodeau, Kanata, ON

Judith Bilodeau, Saint-Charles-Borromée, QC

Agathe Sylvain, Laval, QC

Adrien Bilodeau, Saint-Prime, QC

Encourageons nos annonceurs!

Pour de plus amples informations,  
contactez-nous au :  
(450) 759-6718  
bilodeau@ca.tc

Par ce geste, vous auto-financez la Billaudière.

**Votre carte d'affaire ici !**



tél.: 514-276-8068  
fax: 514-948-2595

*Association des parents catholiques  
du Québec*

JOCELYNE ST-CYR  
présidente provinciale

7400, boul. St-Laurent, #406  
Montréal, Qc. H2R 2Y1

**LUCILLE BILODEAU**  
Conseillère d'orientation

(514) 747-8496 CELL. (514) 916-0155 VILLE ST-LAURENT



## Association des Bilodeau inc.

Adresse permanente :  
C.P. 6700, Succ. Sillery  
Sainte-Foy (Québec) G1T 2W2

Téléphone : (819) 758-8541  
ou (450) 759-6718  
Courriel : bilodeau@ca.tc

## Audace & Fidélité

Retrouvez-nous sur le web!  
[www.genealogie.org/famille/bilodeau/](http://www.genealogie.org/famille/bilodeau/)

## Nos armoiries

### Symbolique

L'écu évoque les mers traversées, le billot, les terres nouvelles que les ancêtres ont dû défricher, le billot et l'eau constituant des armes parlantes pour le patronyme Billaudeau/Bilodeau.

On peut voir aussi dans l'écu un rappel de la devise: l'eau de l'océan évoquant l'audace, le billot ou souche évoquant la fidélité aux traditions.

Mélusine rappelle le Poitou natal, l'une des figures symbolisant l'esprit d'aventure, l'autre l'esprit de famille.

Le blé évoque les générations d'ancêtres constituées majoritairement d'agriculteurs et la vigne, l'île d'Orléans (d'abord appelée île de Bacchus) qui a été le berceau des Bilodeau en Amérique.

L'oie sauvage par ses migrations est le lien entre les différents parcours des Billaudeau/Bilodeau, de l'est à l'ouest et du nord au sud.

## Chant-thème des Bilodeau

Air : V'là l'bon vent Auteure : Denise Bilodeau, branche VII, François à Antoine (septembre 2000)

Refrain :

V'là l'bon temps, v'là l'St-Laurent, v'là l'bon temps la vie m'appelle,  
V'là l'bon temps, v'là l'St-Laurent, v'là l'bon temps la vie m'attend.

1. Jacques Cartier a navigué (bis) au nom du Roi François 1<sup>er</sup>
2. Ému devant tant de beauté (bis) une croix il a élevé
3. Premières nations, douce amitié (bis) Nouvelle-France ainsi est née
4. Cent vingt années ont défilé (bis) puis nos ancêtres ont débarqué
5. Jacques et Geneviève se sont mariés (bis) trois fils naîtront de l'hyménée
6. Antoine et Jean feront lignée (bis) depuis ce temps, êtes-vous branché?
7. Congénères, tous rassemblés (bis) levez la main pour saluer
8. L'île d'Orléans, l'île enchantée (bis) offre repas mémoire santé
9. Nous somme là pour savourer (bis) des retrouvailles ensoleillées
10. Nouvel' armoiries proclamées (bis) souche Bilodeau incorporée
11. Rendez-vous dans quelques années (bis) Trois cent cinquante ans à fêter
12. Les continents avec fierté (bis) honorent ces belles années
13. Racines, ancêtres retrouvés (bis) dansons, la Noce est commencée